LE SERVICE D'INTERVENANTE SCOLAIRE

L'intervenante offre un modèle de comportement en appuyant le travail de la direction d'école et des enseignants. Elle offre un appui direct aux élèves en effectuant des interventions et en leur présentant des alternatives à la suspension.

L'intervenante a la responsabilité de :

- Faire suivre le code de vie de l'école en appuyant le travail de la direction.
- Offrir des modèles de comportement en effectuant des interventions individuelles
- Faire réfléchir l'élève
- Collaborer à la mise en place d'intervention de projets et d'alternatives à la suspension
- Pendant un temps limité, assurer la surveillance d'élèves suspendus de la salle de classe et faire un suivi avec l'enseignant(e) et /ou la direction
- Gérer l'utilisation du local alternatif et tenir à jour les dossiers des élèves
- Participer aux mises en commun avec l'équipe stratégique à l'élaboration des plans d'intervention et assurer les suivis
- Offrir de l'aide à l'équipe IIC lors d'incidents à l'école
- D'autres tâches connexes peuvent s'ajouter en fonction des besoins de l'école
-

Madame Velma Levesque
Intervenante scolaire
Temps plein